

un si grand mot : de : à propos d'une étude récente

Autor(en): **Kupferman, Lucien**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **58 (1994)**

Heft 231-232

PDF erstellt am: **17.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-399931>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

UN SI GRAND MOT: *DE*. A PROPOS D'UNE ÉTUDE RÉCENTE*

Quel grand mot ce *de*! Michéa et al. (1956) relevaient pour leur étude sur le français fondamental les fréquences suivantes des prépositions dans le parler quotidien — *de* y caracolait loin en tête: i. *de*: 50,7 %, ii. *à*: 14,5 %; iii. *en*: 6,7 %; iv. *dans* 5,6 %; v. *sur*: 3,7 %; vi. *par*: 3,6 %. *De* est aussi souvent utilisé que toutes les autres prépositions réunies!

Comment s'explique cette haute fréquence d'emploi? Togeby (1984: 39) donne un début de réponse: «*De* est la plus fréquente et la plus abstraite des prépositions françaises. Elle peut correspondre à presque toutes les autres prépositions, le sens étant fourni par le contexte». On pense ici à la notion de «mot vide» mise en circulation par Vendryes (1921: 99): «le caractère du mot vide est l'abstraction; plus il s'affirme comme mot vide, plus il augmente sa valeur abstraite», là où Brunot (1936: 5) parlera de mot-outil, précisément à propos de *de*. Le diagnostic de Bally (1965: 104) rend une tonalité identique: «dans chaque cas, *de* suppose de multiples équivalents sémantiques».

On peut comprendre l'intérêt que suscite la synthèse d'Annick Englebert (ci-après: AE). Cet ouvrage, qui représente la version remaniée d'une thèse de doctorat préparée sous la direction de Marc Wilmet et soutenue à l'ULB en 1988, prend dans les faits le contre-pied des positions rappelées ci-dessus. *De* aurait non seulement un contenu sémantique, mais celui-ci se distinguerait par une très grande richesse. L'ambition qui l'anime est grande: faire œuvre philologique, mais aussi «panchronique», car les données relevées couvrent toutes les périodes de la langue, de l'ancien français aux auteurs modernes; effectuer des incursions dans le champ de la syntaxe, mais surtout faire une étude de sémantique, puisque tel est l'objectif déclaré en sous-titre.

1. L'étendue du projet peut se mesurer au nombre des occurrences du corpus, plus de 20.000 — toutes des citations littéraires, à la volonté

(*) Annick Englebert, *Le «petit mot» DE, Étude de sémantique historique*, Droz, Genève-Paris, 1992, 216 pages.

hautement affirmée d'effectuer une étude historique et surtout d'approcher les questions que nous posent *de* sous l'angle sémantique. A cette fin, l'auteur part à la recherche d'une valeur de base d'où pourraient être dérivés les multiples effets de sens. Nous sommes donc en présence d'un travail qui se veut minutieux et vise aussi à une conception générale, unitaire et invariante du mot *de*.

Cette ambition ne peut se satisfaire d'un cadre syntaxique, parce que l'unitarisme, nécessairement réducteur, ne lui conviendrait pas. Voudrait-on établir une filiation avec le génitif latin qu'il faudrait convenir que l'équivalence entre les deux est partielle, comme celle qui serait établie avec le *de* latin [6]. Le ramener à une préposition ne serait pas une décision plus heureuse, puisque *de* peut apparaître en position sujet devant des groupes infinitifs [7]. Il ne tombe pas non plus dans la catégorie des articles, car ceux-ci sont morphologiquement variables. Le «translatif» de Tesnière est tout aussi insatisfaisant: ce cadre structuraliste est non systématique, et surtout non sémantique, donc pour AE non explicatif. Enfin, la notion guillaumienne d'«inverseur» est trop floue, et les interprétations qui en sont données trop diverses [8].

La seconde partie de l'ouvrage, *Les «DE» du discours*, est de loin la plus volumineuse et la plus élaborée. Par «discours», il faut entendre l'exploitation qui est faite de *de*, indépendamment de sa réalité proprement linguistique, «en langue». Si en «langue» on cherche l'unicité, le «discours» est quant à lui le lieu des divers «effets de sens», qui fonctionnent comme autant de «valeurs de discours».

Le parti-pris sémantique a priori donne toute sa signification à la notion d'«effet de sens»: il s'agit tout d'abord de variations, qui ne doivent pas dissimuler l'invariant linguistique. Pour cette approche qui recherche à *de* une valeur fondamentale, proprement «linguistique», s'identifiant à «sa représentation mentale», et s'incarnant «en discours» dans des «effets de sens», AE est tributaire de Moignet (1974 a, b), et reconnaît sa dette à de multiples reprises.

AE retient pour *de* quatre «effets de sens» principaux: comparatif (chap. 2.1), déterminatif (chap. 2), partitif (chap. 3), notoire (chap. 4). Cette succession suit un ordre décroissant dans l'échantillonnage qu'elle a opéré dans le corpus.

De comparatif dans son acception stricte (*molt menres de lui, altre de vus*) n'a pas survécu à l'ancien français, mais selon AE nous en aurions gardé, depuis, un *de* «redondant après *que* comparatif» (*plutôt que d'ap-*

prendre l'orthographe). Les constructions rattachées à cet effet de sens comparatif regrouperaient également les structures à «sujet extraposé» (dans la terminologie de Sandfeld et AE) (*quel tourment de se taire, c'est la tenir captive que de n'en montrer que le côté qui prouve*), le type attributif, à savoir, dans la taxinomie d'AE, les séquences en *de* + adjectif (*quelque chose de simple, il y aurait [...] bien des poissons de cuits*), et encore les expressions idiomatiques comme *avoir besoin de*; la possibilité qu'avait la langue du 14^e siècle de combiner ici *que* et *de* permet un rapprochement avec la comparaison. Ce type comparatif comprend encore l'attribut d'objet (pour les verbes comme *traiter de*), les constructions appositives (*l'âge de trente-deux ans, le mois de mai*). Aux tours attributifs, et donc à la catégorie comparative tout entière, seraient également annexées les appositions affectives (*votre menuisier de père*) («...la paraphrase m'a permis de mettre en évidence l'avantage et l'adéquation de l'analyse OBJET+DE+ATTRIBUT pour une structure particulière NOM+DE+NOM...» [50]).

On doit regretter qu'aucune argumentation articulée et serrée ne soit jamais apportée, si l'on excepte l'intuition de l'auteur, à la réduction de diverses tournures à une seule réalité linguistique qui serait celle d'un «effet de sens comparatif». Les réserves d'AE: «sans perdre de vue qu'on ne doit pas tirer argument d'une paraphrase [...]» sont de pure forme; cette procédure est systématiquement utilisée dans cet ouvrage, et permet les extrapolations les plus hasardeuses. Non seulement la glose qui ferait équivaloir *Objet-de-attribut* et *NP-de-NP*, mais *V-de-NP* et *faire-de-NP* [52-64], *de avec que* [199-201], ou *comme* [202-4], etc.

Au lieu de démonstrations, on trouve des «parentés» [54] qui relèvent de la seule intuition de l'auteur, des «rapprochements à faire entre les mécanismes d'attribution et de comparaison» [ibid], des «alliances entre le DE attributif-comparatif et le QUE comparatif», des considérations frileuses telles que: «les trois mécanismes — comparaison, attribution et circonstance — semblent bien n'en former qu'un et mettre en jeu *un même DE à valeur comparative*» (en gras dans le texte), qui deviennent néanmoins une thèse hautement affirmée.

Divers adverbiaux en *de* peuvent, selon AE, se ramener à ce type comparatif: compléments de *faire* — vicarium (...*comme j'ai fait de celui-ci*) («...ce premier type de circonstants en DE du verbe «vicair» faire et les attributs de l'objet en DE mettent en jeu un seul et même effet de sens de DE», [54], ou bien construits comme dans *faire X de Y*, et dont les paraphrases autoriseraient une réduction à une comparaison entre deux

«étapes» d'un même objet [56]. Les divers circonstanciels essaient aussi [50-87] de se coucher dans ce lit de Procuste de «l'effet de sens comparatif» qui argue de ce que leur verbe «présuppose *faire*» (par exemple, *ma femme engrossera [...], mais pas de moy* [58]).

On voit la méthode: i. dans certains emplois, *faire* peut se gloser par une «comparaison entre deux étapes»; ii. donc, le verbe *faire* a un sens comparatif; iii. donc tout verbe qui «présuppose» *faire* (tout verbe d'action?) entraîne pour son complément en *de* un «effet de sens comparatif».

Les «DE déterminatifs» se définissent par leur contour sémantique, alors que DE comparatif avait une valeur «essentiellement fonctionnelle, liée [...] à des constructions syntaxiques précises» (p. [90]). DE déterminatif aurait par contre une valeur «totalement indépendante des structures syntaxiques particulières» [ibid.]. La notion de détermination est empruntée à G. Moignet (1974a: 287) dans le sens qu'il lui donne: «*De* est le signe d'un mouvement en éloignement qui forme la réplique du mouvement en approche signifié par *à*». DE défini sous cet «effet de sens» représenterait 26.15 % du corpus d'AE. Suivant G. Moignet en quelque sorte à la lettre, AE (ibid.) repère dans l'effet de sens majeur «dé+terminé» deux grands sous-groupes, l'un associé à «dé» et exprimant une «valeur d'origine», l'autre associé à «terminé» auquel serait assignée une «valeur de localisation». La «valeur de localisation» est celle des deux dont l'étude est la plus intéressante, parce que moins évidente (l'exploitation de *de* pour marquer l'origine étant de nature étymologique): *le monsieur de la librairie, l'aveugle de la barque, la Révolution de juillet, les entretiens d'avant la leçon*.

Les effets de sens de «localisation notionelle» se définissent négativement, en contraste avec les localisations spatiale et temporelle. DE marquera ici dans A+DE+B la limite de A à partir de B, essentiellement dans des combinaisons Nom+de+Nom, que AE appelle déterminatifs stricts, en souvenir de la dénomination traditionnelle «complément déterminatif» [102]. Ces combinaisons ont fait l'objet de multiples études dont certaines sont mentionnées: Guillaume (1975), Moignet (1974a; 1981), Moody (1973), et plus récemment I. Bartning (1986a, b). AE critique cette dernière pour les avoir interprétées à l'aide de paraphrases où DE se gloserait à l'aide de quatorze «pro-verbes» (qui ont souvent d'allure des verbes-supports de l'école de Maurice Gross, LK). AE met en doute la valeur descriptive de ces paraphrases: cette multiplicité des interprétations, apparemment, contredit son propos résolument unitaire.

On retrouve les liens de parenté (*le neveu de...*), pouvant être très étendus (*ce vieil ami de sa famille, le Morvandeau des sommiers métalliques*), et dont la construction se caractériserait par la fixation à l'aide du deuxième nom de « limites à un premier nom trop peu déterminé »; cette situation se retrouve dans d'autres tournures binominales (*le motif de, la perspective de*) et dans la constitution de sous-ensembles (*un château de sable*). Autant de cas de « détermination essentielle » [108], où la complémentation « identifie » le référent du premier Nom.

La détermination peut être aussi « accidentelle » (*avec un chat de trois kilos, la veste blanche du barman*). Et puis, hors-concours semble-t-il, ni « essentiels », ni « accidentels », apparaissent les nominaux déverbaux.

Les effets de sens « partitifs » (section 2.3) recueillerait 22.43 % des suffrages du corpus d'AE, sans doute parce qu'ils présentent « une situation remarquablement complexe » [115]. Ces effets de sens recouperaient les précédents de sorte qu'on observerait des « partitifs déterminatifs » d'une part, et des « déterminatifs comparatifs » de l'autre. Voilà une taxinomie qui n'évite pas la classification croisée, écueil redoutable de ce genre d'exercice pour d'autres, mais qui est délibérément recherchée ici car elle correspond au programme d'unification des « effets de sens ».

Une bonne entrée en matière dont use AE pour le partitif déterminatif est le cas des tours binominaux, où l'effet qu'aurait un verbe recteur est relativement annulé (*un Don Juan de mes amis*). Intéressant est le cas particulier où le premier terme est un pronom indéfini, et qu'on nomme souvent « construction partitive » (cf. pour une étude systématique Milner, 1976, 1978) (*personne de l'assemblée, devant certains de ses regards, Albertine avait quelque chose de la Gilberte [...], des cinq grenadiers [...] pas un ne restait*).

Les « DE partitifs comparatifs » offrent une matière bien plus étoffée pour AE ([120-175], contre [115-119] pour les « partitifs déterminatifs »): ils représentent 18.77 % du corpus, soit — si mes comptes sont exacts — 83.7 % des partitifs.

Tout d'abord dans la complémentation verbale. La variété des « partitifs comparatifs » en DE, selon AE, « apparaît dans des structures syntaxiques analogues à celles des circonstants » [121]: il s'agit en fait surtout de l'« article partitif ». Autrement dit, le circonstant de ce type est un complément d'objet direct et se distingue des « circonstants stricts » (qui figurent dans des « structures libres » [126]) par sa nature contrainte, et répondrait à trois critères: i. le verbe est transitif (mais oui!); ii. DE peut

alterner, en ancien français avec 0; iii. le complément est nécessairement direct.

AE nous propose un aperçu de l'évolution de l'article partitif dans l'histoire de la langue. *Du* n'aurait été employé dans l'ancienne langue que pour les massifs concrets principalement, et «très exceptionnellement» pour le domaine de «l'abstrait» [127], où c'est 0 qui prévaudrait. De plus «ces noms sont préférentiellement au singulier» [ibid.].

DE dans cet emploi a été «systématiquement utilisé en combinaison avec [...] un **Quantifiant conjoint**», qui est «le plus souvent» *le* [128]: celui-ci aurait été exclusivement spécifique. AE ne relève dans son corpus du 12^e siècle pas plus d'une vingtaine d'occurrences où l'objet direct aurait été déterminé par *de*, ce qui signifie que des contraintes précises pesaient sur son emploi. Ainsi, les verbes de perception transitifs ne construisaient pas leur objet avec *de*; corollaire: il faut que le verbe puisse «imposer un **contact**, au sens physique du terme à [son] objet», qu'il puisse «exprimer un procès qui permet de mettre en contact par [son] intermédiaire l'objet et le sujet» [132].

Je crois qu'il faudrait faire intervenir ici la notion de prédicat affectant son argument interne; si le prédicat n'est pas de ce type, c'est le sujet qui est affecté, par exemple celui des verbes de perception.

D'une façon générale, les verbes statifs sont de ce dernier type, les verbes non-statifs du premier. Dans le français actuel, la tendance décrite par AE s'est maintenue partiellement: les statifs psychologiques n'admettent pas le partitif (**elle connaît/déteste/redoute de la chimie organique*).

La distinction introduite ici entre les verbes transitifs directs affectant ou non leur objet me semble supérieure aux catégories «verbes fragmentatifs» [133] ou non fragmentatifs d'AE, car plus générale, et donc explicative. Notre auteur justifie son analyse en observant: «l'objet introduit par DE impose ses limites au verbe dont il dépend»; il s'agit plutôt de l'inverse, c'est le prédicat qui borne ou non ses arguments, et *de* est l'indice de ce bornage. Mais la notion de «verbe fragmentatif» veut répondre à une problématique en fait syntaxique.

Particulièrement intéressante est l'étude faite du statut dans les époques ultérieures des contraintes sur *de* relevées pour l'ancien français, et qu'AE énumère ainsi [133]: i. il ne s'utilisait qu'avec des noms massifs concrets et singuliers; ii. il se combine avec un quantifieur, le plus souvent *le*; iii. le verbe est transitif direct, «fragmentatif» selon la terminologie de l'auteur.

Mais, nous est-il précisé, dès les origines «la contrainte sur le nombre — singulier — peut être abandonnée» s'il y a coordination entre *du* N et *des* N. Puis au 15^e siècle, *des* N apparaît seul; au 16^e, *du* peut déterminer des Ns abstraits; enfin au 20^e siècle, *du* commence à figurer devant des Ns non-massifs. On se doutait bien que les emplois de *de* partitif avaient suivi cette évolution, du concret à l'abstrait, du singulier au pluriel, de la cooccurrence avec des Ns massifs aux non-massifs, en d'autres termes qu'ils étaient parvenus à leur diversité actuelle par une extension graduelle de leur aire d'emploi, mais le travail d'enquête mené par AE est là pour prouver que ce qui n'est qu'une intuition de linguistes est corroboré par les faits.

Très naturellement, on passe de l'étude du *de* partitif à celle des combinaisons de *de* et des quantifieurs, dont il est dit que «aujourd'hui encore, le DE partitif circonstanciel se joint nécessairement à un, voire plusieurs éléments quantifiants» — singulièrement *le* [145], et que «la seule différence, sur ce point, entre l'ancienne langue et l'actuelle est l'élargissement de la classe de ce que j'ai appelé les *quantifiants conjoints*» [ib.]. AE décide en effet de ranger dans cette dernière catégorie les morphèmes négatifs et les adverbes de quantité, qui auraient «un rôle proche [...], sinon un rôle identique» à elle [146].

Quelle étiquette épingle sur le *de* de ces constructions? AE, à cet endroit nous laisse le choix: i. si on «considère» que le quantifieur a «un statut de nom», on aurait un «*de* déterminatif» comme dans les formes N *de* N; ii. si on «considère» aussi le verbe, on a un «*de* attributif» comme dans *il y a quelque chose de bon*; iii. si on «considère» que le quantifiant «n'est plus un nom», on aura un «*de* partitif circonstanciel» comme dans *Paul mange de la vache enragée*. Ici, AE laisse sa plume en l'air sans nous informer immédiatement de sa décision; elle n'en conclut pas moins qu'«il est donc à observer que ces constructions favorisent la **confusion des effets de sens déterminatif, attributif, circonstanciel**» [149], ce en quoi l'unité profonde de *de* serait fondée. Je me permettrai d'observer que rien de cela n'a été démontré par l'auteur, des «considérations» aussi relâchées ne constituent pas une argumentation.

Dans l'ancienne langue, donc, notre article partitif actuel *du* n'était possible que comme objet des verbes «fragmentatifs». C'est là une observation générale capitale qui aurait dû suggérer une remise en perspective de toute la question du partitif. Mais le parti pris exclusivement sémantique de l'auteur ne lui en fournit pas les instruments.

D'une façon tout aussi intéressante, AE relève que dans l'ancienne langue, *de* dans un environnement négatif est identique au «*de* partitif circonstanciel», et «les verbes restent essentiellement fragmentatifs» [151], c'est-à-dire du type *manger, boire*, etc. En conséquence, à cette époque de l'évolution une phrase du type *le petit Roland n'avait pas apporté de marcassin à son oncle Charles* aurait été impossible. A nouveau on est intrigué par cette restriction sur la catégorie du verbe que ne connaît pas la langue moderne: celle-ci ne constituerait-elle que l'aboutissement d'une extension de l'emploi du partitif d'une sous-classe sémantique à l'ensemble de la classe verbale?

Les adverbes de quantité en ancien français observaient les mêmes contraintes que la négation: associés à *de* ils entrent dans le régime d'un verbe «fragmentatif» uniquement [155]. En d'autres termes, si j'utilise (horreur!) un exemple «forgé» en langue moderne, on aura: *Tristan a beaucoup mangé de tarte*; *beaucoup* aurait dans l'ancienne langue le rôle de quantifieur de verbe et se trouverait donc être relativement autonome par rapport à *de tarte*. Plus précisément, les adverbes de quantité — dans mon exemple, *beaucoup* — fonctionneraient alors comme des «quantifiants périphériques», le verbe n'aurait qu'un seul régime, ici *de tarte*, et la phrase pourrait être assimilée pour sa construction syntaxique à *Tristan a, en grande quantité, mangé de la tarte*.

Avec l'extension de la classe des verbes admettant cette construction, on assiste à une multiplication des adverbes susceptibles d'y entrer: après les adverbes de quantité *tant, peu, molt*, seront attestés *autant, peu, combien*, puis les degrés *assez, trop*,... [158]. De «quantifiants périphériques, c'est-à-dire adverbes de verbes, ces éléments sont devenus des «quantifieurs conjoints complexes», combinés directement à la séquence *de* + NP, avec pour conséquence de réduire la forme *du* à *de*. Malheureusement, cette réduction n'est pas expliquée dans le texte.

Ainsi, pour AE, l'évolution, et donc l'usage de ces adverbes d'une part, et de la négation d'autre part, en combinaison avec *de*, sont similaires, de même nature. Cela signifierait que *pas* serait réductible à un quantifieur de valeur 0.

«L'interprétation linguistique», autrement dit l'essai d'explication des phénomènes relevés, est réduite à une petite troisième partie [193-212]. L'auteur nous avait averti dès le début de son étude qu'elle séparerait les deux niveaux, mais cette décision, je crois, est regrettable. Car bien entendu le cadre théorique est omniprésent durant toute son étude, si la motivation en est pauvre. L'excellent précepte de Guillaume (1973: 9)

cité p. 13 recommandant «une méthode d'investigation [...] qui a l'allure d'un va-et-vient entre l'observation des faits et la réflexion abstraite» aurait été bénéfique s'il avait été mieux observé, en particulier si AE avait exposé au départ avec précision ses principes d'analyse, sa procédure de recherche, sa terminologie propre. En particulier, le métalangage reste flou car il n'est pas systématiquement articulé sur un examen fouillé des données et n'est pas méthodiquement vérifié par elles. Il sert plus de couverture à des regroupements d'exemples que d'instrument d'investigation.

Partie à la recherche de «la valeur fondamentale de DE» dont seraient dérivés les effets de sens, AE estime que la «valeur de détermination» dans le sens de «limiter à partir», en est «très proche» [196].

Comme la valeur attributive serait saillante dans l'effet de sens comparatif, c'est sur elle qu'on se fondera pour analyser la «notion de comparaison» révélée par *de*: ce dernier est interchangeable avec *comme* dans les constructions attributives (la langue du 16^e siècle usait de *de* là où aujourd'hui nous disons *comme*; en exemple AE cite: *il avoint une belle jeune fille de chamberiere*). Sur cette base plutôt frêle, AE affirme qu'«il se confirme [...] que les affinités soulignées entre DE et COMME sont vraies [...] aussi au niveau de l'interprétation sémantico-logique» [201], c'est-à-dire «linguistique», et «non seulement au niveau de discours» (ibid.). Encore une fois, on trouve «confirmée» une thèse qui n'est pas passée au crible de la démonstration. Pour cela il aura fallu ne retenir de la «valeur de comparaison» qu'une «valeur attributive» — elle-même transmutation sémantique d'une catégorie syntaxique, puis que la définition de cette «valeur attributive» se réduise à une assimilation, pour les phrases en *avoir* avec attribut d'objet, de *de* au 16^e siècle à *comme* dans la langue actuelle. Voilà beaucoup de réductions en chaîne, faiblement argumentées; c'est là une méthode fréquemment mise en œuvre dans cet ouvrage.

Ces réductions qui ne disent par leur nom se prévalent d'«affinités» (cf. par exemple p. 201-2) entre différents «effets de sens». Ici ce seraient celles qui existeraient entre *de* et *comme*. Mais elles peuvent aussi intervenir entre *de* et *que* dans les constructions attributives de l'ancienne langue. Moignet (1974b) considérant que *comme* «signifie une opération d'identification», on appliquera cette caractéristique à *de* [201] en vertu des fameuses «affinités», et par la même occasion à *que* [204], car «le raisonnement tenu pour les DE proches de COMME vaut-il ici pour les DE proches de QUE? La réponse sera assurément oui [...]». En vertu de quoi la réponse doit-elle être avec cette belle assurance,... «assurément oui»?

Il n'y a eu, quoi qu'en dise l'auteur, aucun raisonnement, mais seulement des considérations rapides sur la «proximité» de trois éléments; l'un d'entre eux, *comme*, aurait pour effet de sens l'«identification», et du coup cette vertu rejaillit sur *de*, et corollairement sur *que*, pour se propager aux tournures *quelque chose+de+adjectif*, *il y a NP de adjectif*, les appositions affectives du type *cet imbécile de Paul*. Pourquoi plutôt «identification» que «détermination» que nous avions auparavant? Quels contenus théoriques différents ont ces deux notions qui se veulent fondamentales pour la description linguistique? Et plus radicalement, comment se définissent-elles? A l'aide de quels critères? Nous resterons sur notre faim (finalement nous sommes renvoyés au dictionnaire [204]). Et réduction pour réduction, extrapolation pour extrapolation, la grâce efficiente accordée à la «notion d'attribut» (dans un sens sémantique) investit la «notion de comparaison» tout entière: les pages 197-204 sont «un long développement» [204] qui a «permis de montrer que les DE comparatifs sont en fait des DE identifiants» [ibid.].

Et après que «nous avons défini avec précision [!] ce qu'il faut entendre par *détermination* et *comparaison*» [205], il faut assimiler à leur tour l'une à l'autre les deux super-catégories de détermination et d'identification. Pour ce faire, AE se «servira d'un seul exemple» (ibid.)! Cet exemple est... *bonnet de laine* (cf. I. Tamba-Mecz, 1983). *Laine* y détermine *bonnet* (= marque ses limites), mais l'identifie aussi (*un bonnet de laine* contraste avec *un bonnet de coton*, etc.). A nouveau quel contenu réel conservent des notions définitoires aussi dilatées?

Les *de* partitifs, s'organiseraient également entre la détermination et l'identification; dans *un morceau de tarte*, on aurait le premier cas, et dans *manger de la tarte* le second [208], de sorte que ces deux valeurs seraient «conciliées». Il en serait de même de «*de*» notoire [209-10]. Bref, puisque «la valeur d'identification serait obtenue par subduction de la valeur de détermination» [213], «ce serait cette dernière qui donnerait son nom au signifié de puissance de DE» [ibid.]. La référence à cette notion guillaumienne nous apprend que telle est la valeur fondamentale tant cherchée de ce mot, grand de la multiplicité de ses emplois.

2. Le programme de recherches d'AE est clairement formulé dans sa conclusion: «le parti pris de donner à nos recherches une base strictement philologique — la seule possible lorsqu'on aborde un état de langue pour lequel il n'est pas possible d'avoir des informateurs [...]» [214]. Certes. Mais le résultat fait problème: il ne s'agit pas d'un seul état de langue, mais d'une histoire de 12 siècles. Peut-on de façon crédible faire œuvre

de sémantique diachronique sur un temps aussi long? Les auteurs cités sont également modernes, et même contemporains; des informateurs seraient disponibles, le recours aux textes aurait-il donc d'autres raisons?

En effet, «[...] il peut être dangereux de fonder des investigations sur une langue de laboratoire» (ibid.). En définitive, AE ne justifie pas son recours exclusif aux textes littéraires pour la description d'états de langue passés par l'absence d'informateurs. Il s'agit de tout autre chose: pour la langue moderne et contemporaine il n'est jamais fait appel à des «exemples forgés» [136], mais seulement «attestés», en fait littéraires. Il y a bien sûr ici une perspective cohérente: la volonté toute légitime d'étudier le registre littéraire, mais pourquoi la motiver par le refus de principe d'une soi-disante langue de laboratoire?

Faisons confiance à l'excellent Saussure, voix déjà ancienne mais si sage, qui considérait que les «deux axes» — synchronique et diachronique — renvoyaient à des investigations également légitimes, mais relevant de principes absolument hétérogènes. «La synchronie ne connaît qu'une seule perspective, celle des sujets parlants, et toute sa méthode consiste à recueillir leurs témoignages; pour savoir dans quelle mesure une chose est une réalité, il faudra et suffira de rechercher dans quelle mesure elle existe pour les sujets parlants» (Saussure, 1983: 128). «La première chose qui frappe quand on étudie les faits de langue, c'est que pour le sujet parlant leur succession dans le temps est inexistante: il est devant un état. Aussi le linguiste qui veut comprendre cet état doit-il faire table rase de tout ce qui l'a produit et ignorer la diachronie. Il ne peut entrer dans la conscience des sujets parlants qu'en supprimant le passé» (ibid.: 117). Tout n'est-il pas dit?

Le linguiste, à la différence du philologue, se propose de rendre compte de la faculté de langage des locuteurs de la langue donnée et de leur maîtrise inconsciente de la langue, d'en bâtir un modèle, une grammaire. Il fait véritablement œuvre de «laboratoire», il «forge» les exemples, qui sont par nature des manifestations du savoir linguistique du locuteur-auditeur idéalisé et constituent ainsi ses données expérimentales, objets de manipulations destinées à en révéler les propriétés.

Dans les pages 24-36, AE s'attache à définir *de* dans ses distributions préadjectivales, mais son projet unitaire occulte inévitablement le fait capital que cet environnement correspond à des constructions distinctes. Elle les étudie dans la rubrique de «ces constructions qui impliquent systématiquement un verbe» [24] et reprend le terme de «la grammaire scolaire et traditionnelle» [ibid.] de «constructions attributives».

1. Les exemples cités: *il y avait dans ces mœurs quelque chose de simple et de populaire, on y voit je ne sais quoi de tendre et d'aimable, il y avait quelque chose de délicat* [25] montrent bien qu'il n'y a ici aucune dépendance verbale, la tournure peut tout aussi bien apparaître en position sujet *quelque chose de simple nous avait charmés, je ne sais quoi de tendre roucoulait dans le sous-bois, quelque chose de délicat se déroulait*, etc. ou en position post-prépositionnelle: *elle pensait à quelque chose de simple*, etc.

2. L'exemple [ibid.]: *il lui reste encore un bras de libre* relève d'une autre construction. La tournure NP *de Adj.* est restreinte à la position post-verbale: **un bras de libre lui restait encore, *je me servais d'un bras de libre*.

Nous avons donc une propriété distinctive pour les tournures 1 et 2, auxquelles il faut en ajouter d'autres: i. 1 a donc une position libre, 2 est réservé à la position post-verbale; ii. les verbes possibles pour 2 sont des verbes existentiels: *y avoir, avoir, rester*,... iii. 1 ne peut apparaître qu'avec des nominaux indéfinis, 2 est, en un sens quelconque, beaucoup plus libre; en séquence après les verbes existentiels on peut avoir des NP précédant *de adj*, et AE se trompe lorsqu'elle écrit: «les suites en DE [...] ne se retrouvent pas seulement dans la périphérie de pronoms «sémantiquement déficients»: elle n'a pas distingué 1 et 2; iv. les adjectifs de 2 doivent représenter des états temporaires, alors que dans 1 cette restriction n'existe pas: *il y avait des enfants de malades/*remarquables*. De tout cela il ressort que la tournure 1 (type *quelque chose de simple*) s'analyse comme un constituant NP (groupe nominal), mais que NP *de Adj* n'est pas un NP dans 2.

D'autres constructions existent encore, apparentées à 1 ou bien à 2: *avec ses enfants de malades*,... / *ce que Paul a fait d'intéressant* / *nous avons acheté DEUX tables de carrées*,...

Cette non prise en compte des différences entre 1 et 2 entraîne une formulation, qui de façon aussi générale, est fautive: «dans les constructions que nous venons d'examiner, pas de contrainte, ni sémantique, ni syntaxique, sur le mot régissant DE; pas davantage sur mot régi par DE» [29]. On a vu avec la propriété iii ci-dessus ce qu'il en était du premier terme de cette formulation, mais le deuxième est également faux, car, sinon, comment rendre compte de **il y avait des élèves de remarquables*? Les adjectifs prédisquant des propriétés dans cette construction sont tous refusés; qu'on en juge, en remplaçant dans cet exemple *remarquable* par *minuscules, célèbres, blondinets*,... AE s'oppose à la formulation de

Hélène Huot (1981: 255) qui ne reconnaît dans cette position que les participes passés et *libre, disponible*; en fait, aurait-il fallu corriger, cette position est effectivement contrainte, elle admet la classe des adjectifs décrivant des phases d'individus (des états), et on trouve donc aussi *malades, nu, furieux, attentif, triste*, etc.

En fait l'analyse réclamait une investigation en profondeur de ces tournures, disparates pour un certain nombre de propriétés, et la reprise de la notion traditionnelle d'«attribut» (en fait de prédication seconde) ne pouvait que masquer leur diversité. Il aurait fallu montrer que le prédicat de 2, par exemple, n'introduit pas un jugement d'existence sur le référent du NP post-verbal, mais sur la suite NP *de Adj*, de la prédication qui y est opérée; qu'en d'autres termes énoncer *il y a des élèves d'absents* n'équivaut pas à asserter *il y a des élèves et ils sont absents*, mais *il y a que des élèves sont absents*.

La description structurale que je donne dans (Kupferman, à paraître) répond à cette exigence: [_{CP} *il y a* [_{SC} [_{NP} *des élèves*] [_{QP} *d'* [_{AP} *absents*]]]]. La séquence *des élèves d'absents* fonctionnent comme une «petite proposition» (SC) — un nexus dans la terminologie de Jespersen — régie par le verbe existentiel; *d'absents*, groupe quantifieur dont la tête est *de*, est lui-même la tête de SC. Le NP *des élèves* n'étant pas gouverné lexicalement par l'élément verbal, il ne peut pas en recevoir son Cas (sa «fonction grammaticale») (ce que confirme l'impossibilité de cliticiser le NP sur le verbe — cf. *des élèves, il y en a* / **des élèves, il y en d'absents*). Or l'attribution d'un Cas, dans une phrase, à tout NP qui y figure est indispensable à la bonne formation de celle-ci. C'est *de* qui s'en charge: la configuration est isomorphique avec celle des phrases verbales, l'élément morphologique *de* joue un rôle analogue à celui de la flexion qui assigne dans cette dernière le Cas sujet.

Quand à 1, quoi qu'en dise AE, il faut bien qu'on rende compte, d'une façon ou d'une autre, de l'exclusivité des nominaux indéfinis (cf. **une personne d'importante t'a demandé* / **aucune personne d'importante ne t'a demandé* / *personne d'important ne t'a demandé*). Ceci ne pourra se faire que si on repère leurs caractéristiques particulières; dans Kupferman (à paraître) je fais apparaître diverses propriétés syntaxiques de cette catégorie et montre qu'elles doivent être reliées à la déficience référentielle de ce genre de nominaux. Cette dernière à son tour rend possible la constitution d'un SC sous le nominal sans que le NP sujet soit gouverné lexicalement par lui; en termes de grammaire générative cela signifie qu'un élément pronominal vide peut apparaître comme sujet de SC, lequel

recevra son cas, non pas par un gouvernement inexistant, mais par prédication, de *de* précisément. On aura la configuration: [_{NP} *personne* [_{SC} PRO [_{QP} *d'* [_{AP} *important*]]]], où PRO représente l'élément vide en question (le « sujet sous-entendu »).

On peut donc reprocher au modèle défendu par AE d'avoir estompé les différences existant entre les tournures 1 et 2, non seulement en ce qui concerne leurs caractéristiques syntaxiques, mais aussi leurs propriétés sémantiques: la nécessaire déficience référentielle de l'élément de 1 absente de 2, et la contrainte imposée au type aspectuel de l'élément adjectival de 2 que ne connaît pas 1.

C'est un défaut de même nature qu'on trouve dans la description des « DE partitifs » [114-176], et plus particulièrement des articles partitifs.

L'explication donnée en termes de « verbes fragmentatifs » à la restriction, en ancien français, de l'article partitif à l'objet des verbes du type *manger* n'est pas éclairante: « l'usage de DE avec quelques verbes cités plus haut semble en effet indiquer qu'au moment de l'actualité le procès exprimé par le verbe se conçoit dans le cadre de son objet à l'exclusion de toute autre possibilité » [133]. Des questions se posent à cet endroit: i. les verbes de cette classe sont en nombre réduit, sont-ils les seuls dans le lexique français dont « le procès se conçoit dans le cadre de son objet »? Ce serait étonnant; ii. pourquoi dans les phrases négatives seul l'ancien français connaît-il également cette même limitation au type *manger*; iii. AE restreint ce type de singularité à l'ancienne langue, comment s'expliquent alors les diverses propriétés qui particularisent encore ce type ([M] ci-dessous) **dans la langue actuelle** et que je vais rappeler immédiatement (cf. aussi Kupferman, à paraître b)? iv. n'y aurait-il pas une explication unique pour la limitation en ancien français de l'article partitif au complément des verbes du type *manger*, à l'occurrence de *de* en contexte négatif exclusivement après ces verbes, à l'absence dans l'ancienne langue de cet article en position sujet, à l'existence des propriétés sus-mentionnées?

Propriété 1 (P1): les verbes du type *manger* ([M]) peuvent voir leur objet en *du* remplacé par *dont*; les verbes du type *apporter* ([A]) ne le peuvent pas (*la bière dont j'ai bu* / **la bière dont j'ai apportée*).

Propriété 2 (P2): [M] admet que son objet puisse être questionné par *de quoi*; [A] ne le peut pas (*de quoi as-tu bu?* / **de quoi as-tu apporté?*).

Propriété 3 (P3): l'objet de [M] admet un article indéfini, celui de [A] ne peut pas (*elle a bu d'une excellente bière* / **elle a apporté d'une excellente bière*).

Propriété 4 (P4): l'élément *le* de *du* dans l'objet de [M] admet une référence spécifique, mais pas celui de [A] (*elle a bu de la bière que j'aime, mais pas de celle que je déteste*) / **elle m'a apporté de la bière que j'aime, mais pas de celle que je déteste*).

Propriété 5 (P5): dans la portée d'un opérateur négatif, l'objet de [M] admet *du*, mais pas celui de [A] (*je ne crois pas qu'elle ait bu de la bière qui est ici* / **je ne crois pas qu'elle ait apporté de la bière qui est ici*).

P1-P5 distinguent deux sortes de complémentation (Kupferman: 1979, à paraître b): [M] est une classe de verbes susceptibles d'avoir une transitivité indirecte, exactement comme — disons — *abuser* qui a les mêmes propriétés. Ce dernier verbe a un régime nettement prépositionnel: *Paul a abusé de ta confiance* / *d'elle* et on retrouve pour lui P1-P5: *la bière dont il a abusé* / *de quoi a-t-il abusé?* / *il avait bu d'une excellente bière* / *il a abusé de la bière que j'aime* / *je ne crois qu'elle ait abusé de la* / **de bière*.

D'autre part, [M] a en fait une double complémentation, non seulement prépositionnelle, mais aussi directe, identique en cela à celle de [A]. C'est ce qui permet d'expliquer la possibilité de *la bière dont il a bu* / *la bière qu'il a bue*; *de quoi a-t-elle bu?* / *qu'est-ce qu'elle a bu?* / *il y a de la bière qu'elle a bue* / **abusée* / *je ne crois qu'elle boive de bière* / **abuse de bière*.

Le régime indirect de [M] des constructions du type *Paul a bu de ce vin* — cet énoncé étant homophone de la complémentation directe — est structurellement identique à celui qui apparaît dans *Paul a bu de cette bouteille*; cf. avec les verbes [A] **Paul a apporté de cette bouteille*. *De cette bouteille* ne marque pas à proprement parler une partition, mais une source, qui peut figurer conjointement avec la partition: *Paul a bu de cette bouteille du vin coupé d'eau* (cf. *de cette bouteille Paul a bu du vin coupé d'eau* / **du vin coupé d'eau Paul a bu de cette bouteille*).

Dans la complémentation directe, que ce soit de [M] où elle concurrence le régime prépositionnel ou de [A] où elle est exclusive, *du* est une combinaison de *de* élément quantifieur avec *le* générique (Kupferman, ibid.). Il n'y a rien d'étonnant à ce qu'on retrouve la même qualité de *du* dans la position sujet et post-prépositionnelle: *de l'excellente* / **d'une excellente bière s'était déversée sur le sol*; *les soiffards s'étaient battus pour de la* / **d'une bière*.

Ces observations menées dans le cadre synchronique sur des exemples «forgés» (sacrilège!) permettent, rétrospectivement en quelque sorte, d'émettre des hypothèses sur l'évolution de *de* en français :

i. dans l'ancienne langue, le régime des verbes [M] (les verbes «fragmentatifs» de AE) était exclusivement prépositionnel. La remarque faite p. 141: «en ancien français les occurrences du DE partitif non combiné à un *quantifiant conjoint* sont exceptionnelles» s'expliquent alors simplement: *il avoit de parens* est similaire à *il parlait de parents* (filles, bonne chère). L'affirmation selon laquelle [130] «le DE partitif [...] n'apparaît que devant des noms objets directs. Autrement dit, il requiert la présence d'un verbe transitif direct qui le régit» est fausse. AE a été induite en erreur par la transitivité directe qui est actuellement une des deux options actuelles existant pour cette même classe de verbes. En AF ces verbes étaient uniquement transitifs indirects ou, si on veut, *du* n'était que prépositionnel.

ii. la limitation de l'emploi de *de* en contexte négatif aux verbes [M] (p. 146) s'explique de la même façon. Il en est de même de l'emploi des quantifiants qui sont en AF «périphériques» [155 et suiv.].

iii. l'absence en AF de *de* en position sujet coule alors de source, il n'était catégorisé que comme préposition.

iv. la «disparition» ou le «relachement» [134, 136-8, 153, 165] des restrictions sur l'emploi de *de* partitif peuvent s'expliquer si on suppose une **mutation qualitative** en moyen français, où sur le calque du régime des verbes [M] *de* s'est employé après [A] acquérant le statut de quantifieur, et a relevé désormais du système du déterminant. Son apparition dans la position sujet, même si elle fut relativement tardive, n'était plus alors qu'une question de temps.

Je fais totalement mienne la conclusion de l'ouvrage de AE: «si la grammaire historique veut pouvoir revivre, et survivre, aujourd'hui, elle ne pourra y parvenir qu'en contribuant à cautionner ou à invalider des analyses formulées essentiellement sur base du français contemporain» [215]. Il ne s'agit pas d'en faire un champ d'étude subordonné, il y a place pour un domaine autonome de recherche, mais, comme j'ai voulu le montrer par les exemples ci-dessous, les résultats auxquels sont parvenues la syntaxe et la sémantique de la langue contemporaine sont certainement susceptibles de nous donner un éclairage instructif sur les étapes plus anciennes.